INTRODUCTION

Patricia Rimok, présidente, Conseil des relations interculturelles

Jack Jedwab, directeur, Association d'études canadiennes

Ce numéro spécial de la revue Diversité canadienne, réalisé par le Conseil des relations interculturelles (Conseil) en partenariat avec l'Association d'études canadiennes, porte, comme son titre l'indique, sur la diversité ethnoculturelle et le Québec.

L'objectif principal est double : l'avancement des connaissances dans le domaine de la diversité ethnoculturelle et démontrer que cette diversité est une réalité qui s'inscrit au cœur des transformations de la société québécoise. Cela n'est d'ailleurs pas nouveau. Il ne faut pas perdre de vue que depuis le début de son histoire, le Québec est une terre d'immigration.

Outre les descendants de Français ou d'Anglais, d'autres sont venus aussi s'établir au Québec et ont contribué à accentuer sa diversité ethnoculturelle, entre autres, à travers le métissage de la société québécoise. Qui bien qu'ayant un ancêtre né en France n'a peut-être pas aussi un ancêtre d'origine amérindienne ou, encore, né aux États-Unis ? Rappelons que les communautés noires sont présentes au Québec depuis le XVIIe siècle, même si on ne peut pas faire abstraction de l'esclavage, les premiers immigrants juifs et italiens s'y installent au XVIIIe siècle, les immigrants irlandais, grecques et chinois au XIXe siècle, alors que des vagues d'immigration importantes viendront contribuer à transformer le Québec.

Ces minorités ethnoculturelles ont contribué à la vitalité économique du Québec, notamment par leur esprit d'entreprise. Il y a peu de secteurs où elles n'ont pas laissé leur marque. Les universités et les hôpitaux québécois, par exemple, ont bénéficié de leur apport. La présence des artistes identifiés à ces minorités a eu un impact essentiel sur le développement de la culture québécoise. Il faut aussi souligner le développement des sports professionnels et amateurs. Le travail collectif du Québec dans le secteur de la justice et des droits de la personne a été le produit d'une collaboration soutenue entre la majorité et les minorités. Au Québec, en somme, la société a bénéficié de sa diversité qui est sans doute une de ses caractéristiques fondamentales.

Cependant, une question soulevée par maints immigrants, et parfois aussi par leurs enfants ou petits-enfants nés au Québec, est : quand devient-on Québécois ? C'est bien sûr lorsque les individus développent un sentiment d'appartenance à la société, mais aussi lorsque cette société renvoie aux individus qu'ils en font partie comme tous les autres, c'est-à-dire qu'ils sont aussi des Québécois. Dans un contexte où la diversité est plus grande, il est plus nécessaire que jamais de développer ce sentiment d'appartenance et d'inclusion.

On le sait, cela concerne donc autant les personnes immigrantes que la société d'accueil. Cette dernière ne peut pas occulter la contribution des immigrants au développement social, économique et culturel du Québec, voire linguistique sans remettre en cause l'impératif du fait français. Des initiatives vont dans ce sens. Par exemple, l'exposition *Québec interculturel, depuis 400 ans déjà* organisée dans le cadre du 400e anniversaire de la ville de Québec, l'existence du Centre d'histoire orale et de récits numérisés de l'Université Concordia qui diffuse des entrevues de personnes immigrantes, des musées qui veulent mieux refléter le patrimoine associé à la diversité ethnoculturelle, etc.

Ce numéro spécial veut donc, entre autres, nous rappeler l'importance de la contribution de l'immigration au développement du Québec. Il comporte deux parties principales. La première est constituée d'articles, et la seconde de réponses d'acteurs du terrain au regard de six enjeux entourant l'immigration.

Le premier article, celui du Conseil, nous rappelle que la diversité ethnoculturelle est une réalité incontournable au Québec. Il insiste sur la nécessité de prendre en compte et de gérer cette diversité, notamment dans les milieux de travail. Il s'agit de développer des organisations ouvertes à cette diversité qui inclut donc l'ensemble de la population active.

L'article de Victor Armony (UQÀM) examine deux périodes, le Québec d'antan et le Québec d'aujourd'hui. Le contraste permet de conclure à une ouverture de la société québécoise par rapport à la diversité qui la

caractérise, bien que des questions entourant l'intégration de certaines catégories sociales soient toujours préoccupantes.

L'article du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles permet de mieux définir le contexte dans lequel se situent les actions prises par le Québec en matière d'intégration. Il fait état des services d'accueil et d'intégration offerts aux personnes immigrantes et des mesures prises pour assurer la pleine participation des personnes issues des communautés culturelles. Il présente aussi certaines initiatives récentes visant le développement de relations interculturelles harmonieuses.

L'article de Michèle Vatz Laaroussi (Université de Sherbrooke), Lucille Guilbert (Université Laval) et Gabriela Bezzi s'attarde aux conditions d'installation des immigrants dans des localités régionales et à la mobilité des familles immigrantes. Comme il s'agit de cas concrets, cela permet de mieux cerner l'impact des efforts de régionalisation de l'immigration au Québec.

Comme l'immigration est une responsabilité partagée par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, nous avons jugé opportun de faire état d'initiatives au plan fédéral, mais aussi en Ontario, à des fins de comparaison.

L'article de Citoyenneté et Immigration Canada précise sa mission et, en partie, le rôle du gouvernement fédéral en matière d'immigration. Il présente un survol de ses programmes et initiatives en ce qui a trait à la sélection des immigrants, à l'accueil et à l'établissement des nouveaux arrivants, ainsi qu'au multiculturalisme.

Suit l'article de Myer Siematycki (Université Ryerson) qui nous permet de voir les efforts qu'une ville comme Toronto déploie pour chercher à devenir un acteur de premier plan pour traiter d'immigration avec les gouvernements fédéral et provincial.

Quant aux réponses face aux enjeux, la deuxième partie de la revue, nous avons invité divers acteurs à répondre à six questions.

1- Quel est le regard global que vous portez au sujet de l'immigration ?
2- Selon vous, quelles sont les principales difficultés que rencontrent les immigrants sur le marché du travail et pourquoi ?
3- Quelles sont les pistes de solution mises de l'avant pour contrer ces difficultés ?
4- Comment définissez-vous l'intégration ?
5- À votre avis, quelles sont les meilleures pratiques pour faciliter l'intégration des immigrants ?
6- Comment définissez-vous les responsabilités des immigrants et de la société d'accueil au regard de l'intégration ?

Les acteurs en question sont les suivants : Marie-Josée Duplessis (TCRI), Jonathan Fontaine (RQuODE), Lise Poulin (CSN), Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Yves-Thomas Dorval (CPQ), Françoise Bertrand (FCCQ), Robert Coulombe (UMQ), Jean-François Thuot (CIQ), Jean Paul Dutrisac (OPQ), Marc-André Dowd (CDPDJ), Fo Niemi (CRARR), Ayman Al-Yassini (FCRR), Claude-Yves Charron (UQÀM)

Certains ont choisi d'y répondre question par question, d'autres globalement. Quoi qu'il en soit, malgré la diversité des acteurs, on constate, pour l'ensemble, que l'immigration et la diversité sont des richesses dont le Québec ne peut se passer. Il s'agit d'une réalité que ces acteurs prennent en compte dans leurs activités quotidiennes.

Enfin, le Conseil des relations interculturelles remercie tous les auteurs pour leur contribution, ainsi que Ralph Rouzier qui a dirigé la réalisation de ce numéro spécial de la revue Diversité canadienne.